

COMPAGNIE

d e

GENDARMERIE NATIONALE

BRIGADE

d e

**PROCES-VERBAL
D'ENQUETE PRELIMINAIRE**

N° 1315

du 1er juillet 1979

ANALYSE

ENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
OBSERVATION D'OBJETS VOLANTS
NON IDENTIFIES -

L'an mil neuf cent soixante dix neuf , le quatre juillet

Nous M B , Gendarme, Agent de Police
Judiciaire

DRA F
MTE D

5 - Expédition

de la brigade de

30.6.79

Vu les articles 20 et 75 du Code de procédure pénale :

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées
agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

79306309

ARG. 6.12.79

I. - PREAMBULE

Le trente juin mil neuf cent soixante dix neuf, à
vingt trois heures cinquante, nous sommes avisés téléphoni-
quement par le Gendarme de permanence du Peloton Autoroute
de que deux personnes se sont présentées à
lui et lui ont déclaré avoir observé un phénomène aérien
singulier entre les communes à de

Par son intermédiaire, nous invitons ces personnes
à se rendre au bureau de notre Brigade.

II -- ENQUETE --

Les témoins Mrs C D et Z F domi-
cilié respectivement à et , nous décrivent
le phénomène aérien qu'il ont aperçu au cours de cette nuit
vers 23 heures 30, alors qu'ils circulaient sur le chemin
départemental entre les communes et de

Nous les entendons aussitôt et séparément (Pièces
n°1315/2 et 1315/3)

Ils nous disent avoir constaté le passage d'un objet
volant non identifié au dessus d'eux dans le sens Nord-Sud
alors qu'ils se trouvaient à 3 Kilomètres

Ils nous donnent une description cohérente de l'en-
gin observé avec calme et sérieux.

Il semble que ces deux jeunes hommes aient été im-
pressionnés par cette apparition nocturne.

.../...

- La sixième : Aux archives.

Fait et clos à

LE 4 juillet 1979

Le Gendarme M _____ B. , A.P.J.

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITE

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Z
C

F
D

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 1315 / 19 79

PERSONNE ENTENDUE

Z - - - - F , témoin.

RÉFÉRENCES

CE JOUR premier juillet mil neuf cent soixante dix neuf
NOUS SOUSSIGNÉ(S), M B , Gendarme, Agent de Police Judiciaire.

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons :

Z - - - - F : ans, cuisinier, demeurant à
logis, bâtiment rue , né le
à , fils de R
et de L J , de nationalité française qui
déclare à 00heures 05 :

"Ce soir vers 23 heures 30, je rentrais chez moi à
accompagné de mon ami G D

- Nous nous trouvions à bord de son véhicule.

- Nous nous trouvions à 3 à 4 Km de la commune que nous
venions de quitter. Nous circulions alors sur le chemin départemental

- Je regardais à l'extérieur du véhicule par la vitre latérale droite,
lorsque j'ai aperçu dans le ciel une lueur très vive qui attira mon atten-
tion.

- J'ai fait part à G de mon observation.

- Nous nous sommes arrêtés après avoir parcouru une distance de 500m
environ.

- Nous sommes descendus de la voiture et à l'aide d'une paire de jumel-
les qui se trouvait dans la boîte à gants, nous avons observé le phénomène

- J'ai en premier lieu, vu un point lumineux, ou plus exactement un
phare blanc fixe situé à une hauteur que j'ai évaluée entre 200 et 300
mètres, distant de nous de 500 à 600 mètres environ.

- Notre véhicule était à ce moment en feux de position, le moteur à
l'arrêt.

S.I. : A aucun moment je n'ai pu confondre cette lueur avec une étoile.

- Après une minute ou deux d'observation, j'ai constaté un déplacement
progressif de cet objet lumineux vers nous.

- C'est alors que j'ai aperçu aux extrémités latérales deux feux
clignotants de couleur respective rouge et vert. Je ne puis préciser leur
emplacement respectif.

- Ils clignotaient de façon alternative et assez irrégulièrement?

- Quand il s'est rapproché de nous, j'ai d'abord pensé à un ballon

.../...

O. M.

dirigeable. Mais dès lors qu'il est passé au dessus de nous, j'ai entendu un bruit ressemblant à une soufflerie mais faisant un bruit assez doux ..

- Puis l'engin s'est dirigé vers le sud..

S.I. : Je n'ai pas pu confondre cet objet avec un avion ou un engin volant connu de moi qui eut fait un bruit caractéristique..

- Ce bruit aurait parfaitement été reconnu de nous..

J'ai vu parfaitement la forme triangulaire de cet objet ayant la partie avant légèrement aplatie..

- L'arrière était moins facilement visible car aucun feu ou phare l'éclairait..

- A une hauteur de 200 à 300m cet engin mesurait une largeur de quatre à cinq véhicules stationnés côte à côte..

- Je précise qu'un autre usager de la route s'est arrêté à notre hauteur et a également aperçu l'engin qui s'éloignait rapidement..

- A le 1er juillet 1979 à 00 heure 40..

- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher..

-- A signé au carnet de déclarations --

GROUPEMENT

des
COMPAGNIE DE ESCADRON

UNITÉ
Brigade de

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE
Z
C

F
D

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 1315 / 19 72

PERSONNE ENTENDUE C D , témoin.

RÉFÉRENCES

CE JOUR premier juillet mil neuf cent soixante dix neuf
NOUS SOUSSIGNÉ(S), M H , Gendarme, Agent de Police Judiciaire.

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons :

C D : ans, agriculteur, demourant
à , né le
fils de A et de P R , de nationalité
française qui déclare à 00 heures 40 :

un - Nous venions de mon domicile à et nous nous dirigeons
vers

- Sur le chemin départemental alors que nous venions de quitter
la commune , mon camarade Z m'a fait part d'une obser-
vation singulière dans le ciel.

- J'ai arrêté mon véhicule quelques mètres plus loin et nous avons
observé à l'aide d'une paire de jumelles que je détenais la lueur qui
stationnait à une hauteur de 200 mètres environ, du sol.

- J'ai comme Z aperçu un feu de couleur blanc, fixe à une dis-
tance de notre position de 500 mètres environ.

- Puis cet objet lumineux s'est mis en mouvement dans notre direction

- J'ai pu distinguer deux feux fixes, blancs à l'avant de l'engin.

- Ils éclairaient horizontalement en deux faisceaux distincts l'un
de l'autre.

- J'ai ensuite vu deux feux rouges et verts qui s'allumaient et
s'éteignaient alternativement et de façon irrégulière.

- Quand l'engin nous a survolés, j'ai entendu un bruit de souffle
assez doux et sourd. J'ai nettement vu sa partie avant. Celle-ci avait
une forme triangulaire aplatie.

- L'arrière n'était pas visible car non éclairé.

- Cet objet ne ressemblait en rien à ce que je connais.

- C'est d'ailleurs en particulier le bruit émis par lui qui m'a
fait pensé à un O.V.N.I.

- Son déplacement s'est produit par deux accoups assez rapides.

- Il se dirigeait Nord-Sud.

- D'autres usagers de la route se sont arrêtés et ont observé ce
phénomène.

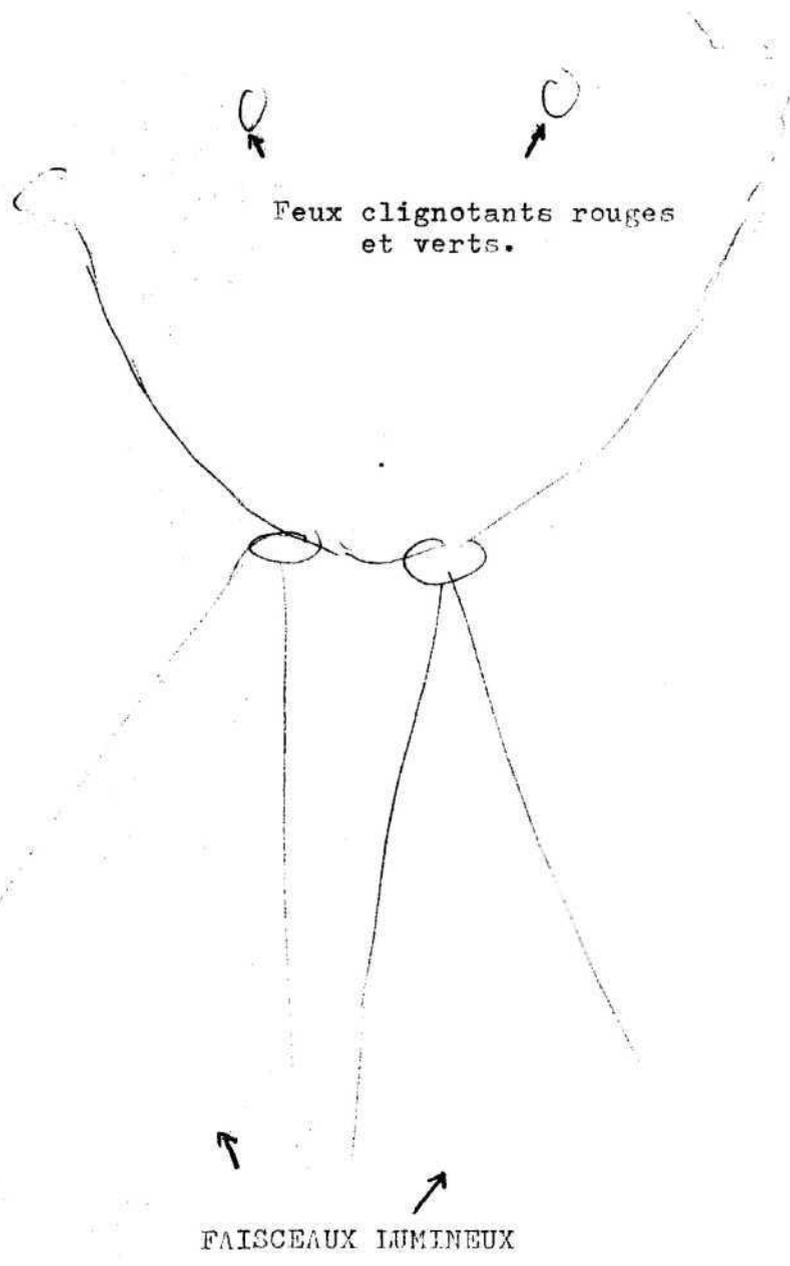
S.I. : L'engin n'émettait aucune autre lumière que celle des deux

phares blancs et des clignotants verts et rouges. - - - - -

A le 1er juillet 1979 à 1 heure - - - - -

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

- A signé au carnet de déclarations -



Largeur du véhicule estimée à 4,50m à 5m - à une hauteur de 200 à 300 mètres.

